

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 28 septembre 2021 - Délibération n° 2021/09/13

**Objet : ELECTION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT AU SEIN DU COMITE SYNDICAL LE LAC DE VASSIVIERE**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 21 septembre 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – SARTY DENIS – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – PARAYRE Régis – MEYER Christian – SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – DEFEMME Catherine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique.

Etaient excusés : VELLEINE-DEMARY Corinne – DUBOUIS Sandrine – SIMON-CHAUTEMPS Franck – RIGAUD Régis – FINI Alain – LAGRAVE Annick – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – RABETEAU Raymond – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – LAPORTE Martine.

Pouvoirs (Cf. loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 permettant à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

1. Mme DUBOUIS donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. M. SIMON-CHAUTEMPS Franck donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène
4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques
5. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques
6. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à M. LAINE Joël
7. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry
8. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. M. GAILLARD Thierry
9. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à M. GRENOUILLET Jean-Yves

Suppléance : M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick.

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOREAU.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	43	52			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
52	0	0	0	0	0

Vu les articles L.5211-1, L.5211-7 et 5711-1 du CGCT

Vu les statuts du Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière ;

Vu la décision unanime du Conseil d'avoir recours au scrutin ordinaire pour élire les représentants aux organismes extérieurs ;

Le Président expose les éléments suivants :

A l'occasion de sa réunion du 20 avril 2021, le Conseil communautaire a validé la modification des statuts du syndicat mixte Le Lac de Vassivière.

La modification statutaire a porté la composition du comité syndical à 3 représentants pour la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, soit un siège supplémentaire.

Il convient désormais de procéder à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant supplémentaires pour représenter la Communauté de communes au comité syndical du Lac de Vassivière.

Pour rappel les représentants actuels sont :

Titulaire	BORD	Jean-Jacques	Royère-de-Vassivière
Titulaire	SUCHAUD	Michelle	Bourganeuf
Suppléant	POITOU	Delphine	Saint-Georges-La-Pouge
Suppléant	GAUTIER	Laurent	Bourganeuf

Monsieur le Président soumet la candidature de Martine LAPORTE en tant que titulaire et Jean-Yves GRENOUILLET se porte candidat en tant que suppléant.

Aucune autre candidature n'étant déclaré, le Président appelle les Conseillers au vote.

Après avoir entendu cet exposé et avoir pris acte des candidatures, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

→ Elit les membres suivants :

- Mme LAPORTE Martine, Titulaire
- M. GRENOUILLET Jean-Yves, Suppléant

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

